

PROMOTEURS ET MAÎTRISE D'OUVRAGE · MODÈLE DE DOCUMENT

Procès-verbal de levée des réserves

RÉF. PV-LDR

QUI SOMMES-NOUS ?

Harmony by Depanneo opère la maintenance multitechnique de vos bâtiments partout en France, avec une plateforme de pilotage des interventions et un interlocuteur dédié.

+1 700

techniciens audités sur le territoire national

10 ans

d'expertise en maintenance multitechnique

Un interlocuteur dédié

et une plateforme de suivi des interventions

Vous décidez. Nous exécutons.

SITE

www.depanneo.com/harmony

TÉLÉPHONE

09 72 19 64 14

Parler à un expert

PROMOTEURS ET MAÎTRISE D'OUVRAGE · MODÈLE DE DOCUMENT

Procès-verbal de levée des réserves

Ce procès-verbal constate, après contrôle contradictoire, le sort de chaque réserve consignée lors de la réception des travaux : levée, levée partielle ou maintenue. Il ne remplace pas le procès-verbal de réception, qu'il complète. Les champs à renseigner sont matérialisés ; une notice d'utilisation figure en fin de document.

Modèle fourni à titre indicatif, à adapter et à faire valider avant usage. Il n'existe pas de modèle légal universel : le contenu et le formalisme dépendent du contrat, du devis, du procès-verbal de réception et des autres pièces du marché. En marché public, utilisez les pièces prévues par le marché et les formulaires applicables.

1 Identification des parties et du chantier

Maître d'ouvrage	Dénomination et adresse :		
Représentant habilité	Nom :	Qualité :	
Entreprise titulaire du lot	Dénomination et adresse :		Lot :
Représentant habilité	Nom :	Qualité :	
Maître d'œuvre (s'il intervient)	Dénomination et adresse :		
Représentant habilité	Nom :	Qualité :	
Chantier ou opération			
Site, bâtiment, zone	Site :	Bâtiment :	Zone :
Marché, contrat ou devis	Référence :		Date :
PV de réception initial	Référence :		Date de réception :
Constat des corrections	Date du constat :	Lieu :	

Nature du marché : ☐ Marché privé ☐ Marché public (CCAG Travaux 2021)

Portée du présent procès-verbal : ☐ Totale : toutes les réserves du PV initial ☐ Partielle : réserves n°

2 Objet

La réception de l'ouvrage a été prononcée avec réserves le / /, au sens de l'article 1792-6 du Code civil, selon le procès-verbal référencé ci-dessus. L'entreprise titulaire du lot a déclaré avoir exécuté les corrections décrites dans le tableau ci-après. Les parties soussignées ont procédé, le jour du constat, au contrôle contradictoire de ces corrections et consignent ci-dessous le résultat de ce contrôle pour chaque réserve.

3 Tableau de suivi des réserves

Les deux premières lignes sont des exemples de formulation, à supprimer avant usage.

N°	SITE ET LOCALISATION	RÉSERVE INITIALE	CORRECTION DÉCLARÉE	CONTRÔLE RÉALISÉ	PREUVE JOINTE	STATUT	DATE
01 Exemple	Site A, local électrique	Repérage absent sur le tableau	Repérage posé	Contrôle visuel conforme	Photo et rapport	Réserve levée	À renseigner
02 Exemple	Site B, équipement CVC	Performance attendue non atteinte	Réglage annoncé	Mesure toujours non conforme	Rapport de mesure	Réserve maintenue	À renseigner

Ajouter des lignes ou une feuille annexe numérotée si nécessaire. Chaque réserve conserve le numéro qu'elle porte dans le procès-verbal de réception.

Statuts à utiliser dans la colonne « Statut »

STATUT	CONDITION D'ATTRIBUTION
Réserve levée	Point accepté : la correction a été contrôlée et elle est conforme.
Levée partielle	Certains éléments sont validés, d'autres restent à reprendre. Préciser dans la colonne « Contrôle réalisé » les éléments acceptés et ceux restant à reprendre.
Réserve maintenue	Point maintenu : la correction est absente, incomplète ou non conforme. Le motif du maintien est indiqué dans la colonne « Contrôle réalisé ».

4 Pièces justificatives jointes

Chaque pièce est rattachée à la ligne du tableau qu'elle justifie. Nombre total de pièces jointes :

☐ Photos avant et après intervention : réserves n°

☐ Rapports de contrôle ou de mesure : réserves n°

☐ Constats portant sur l'équipement ou le lot technique : réserves n°

☐ Attestations et autres pièces utiles à la réception : réserves n°

5 Réserves maintenues ou partiellement levées

Réserves concernées	N° :
Délai de reprise convenu	
Date du nouveau contrôle	
Observations	

La levée partielle d'une réserve ne proroge pas la garantie de parfait achèvement, qui court pendant un an à compter de la réception.

6 Formule de clôture

Après contrôle contradictoire des corrections déclarées, les points identifiés dans le présent procès-verbal sont acceptés, partiellement acceptés ou maintenus selon les statuts figurant dans le tableau.

Fait à, le / /, en exemplaires originaux.

7 Signatures

	MAÎTRE D'OUVRAGE OU REPRÉSENTANT	TITULAIRE DU LOT	MAÎTRE D'ŒUVRE, S'IL INTERVIENT
Nom			
Qualité			
Date du constat			
Signature			

En cas de refus de signature

Partie refusant de signer	Nom et qualité :
Motif du refus	
Désaccords et constats consignés	

Notice d'utilisation

Cadre du document

- ☐ **Réception** : l'article 1792-6 du Code civil définit la réception comme l'acte par lequel le maître de l'ouvrage accepte l'ouvrage avec ou sans réserves. C'est la réception, et non la levée ultérieure des réserves, qui fixe le point de départ des garanties.
- ☐ **Garantie de parfait achèvement** : elle s'applique pendant un an à compter de la réception et oblige l'entrepreneur à réparer les désordres signalés lors de celle-ci ou notifiés pendant cette période. Une validation partielle ne proroge pas cette durée.
- ☐ **Déclaration de l'entreprise** : elle ne suffit pas. Le maître d'ouvrage, le maître d'œuvre ou le représentant habilité vérifie les reprises et se prononce conformément au marché.
- ☐ **Marché public (CCAG Travaux 2021)** : lorsque les formulaires de la direction des affaires juridiques sont utilisés, l'EXE8 est dressé par le maître d'œuvre pour constater l'exécution des reprises ; il ne vaut pas décision de clôture. Le maître d'ouvrage se prononce au vu de ce rapport et des propositions du maître d'œuvre portées dans l'EXE9.

Les cinq étapes du traitement

ÉTAPE	ACTION
1	Le titulaire du lot déclare les corrections exécutées.
2	Un contrôle contradictoire est organisé sur le chantier.
3	Les photos, mesures et rapports sont associés aux points concernés.
4	L'acteur habilité accepte les travaux ou motive le maintien des réserves.
5	Le procès-verbal consigne la décision et les signatures.

Rédiger chaque ligne du tableau

Rattachez chaque désordre à un bâtiment, une zone, un équipement ou un lot technique précis. Reprenez la situation initiale, la correction apportée et le résultat du contrôle. Un libellé tel que « problème résolu » ne permet d'établir ni la nature des travaux ni leur conformité. Formulations possibles :

- ☐ **Point accepté** : « Après vérification des travaux réalisés sur l'équipement ou dans la zone indiquée, la correction est conforme au résultat attendu. »
- ☐ **Acceptation partielle** : « Les corrections portant sur les éléments traités sont acceptées. Les éléments restant à préciser doivent encore être repris. »
- ☐ **Maintien motivé** : « Le point reste ouvert en raison d'une correction absente, incomplète ou non conforme concernant la localisation, l'équipement ou le lot indiqué. »

Fixer le délai de reprise des réserves maintenues

- ☐ **Marché privé** : le délai est fixé d'un commun accord (article 1792-6 du Code civil). La norme NF P 03-001 de 2017 retient comme repère usuel 60 jours, sauf accord différent entre les parties.

- ☐ **Marché public** : l'acheteur fixe normalement le délai dans la décision de réception. À défaut, les corrections doivent être exécutées au plus tard trois mois avant l'expiration de la période de garantie d'un an (articles 41.6 et 44.1 du CCAG Travaux 2021).
- ☐ **Inexécution** : à défaut d'accord sur le délai ou en cas d'inexécution, adresser une mise en demeure à l'entrepreneur par lettre recommandée avec accusé de réception. Si elle reste infructueuse, les travaux peuvent être exécutés à ses frais et risques (article 1792-6 du Code civil).

Vérifier avant signature

- ☐ Les références du chantier et de la réception.
- ☐ La localisation de chaque désordre.
- ☐ La description des corrections.
- ☐ Le résultat du contrôle.
- ☐ Les preuves associées.
- ☐ Le statut attribué à chaque point.
- ☐ L'identité et la qualité des signataires.
- ☐ Le motif d'un éventuel refus de signature.

PASSER À L'ACTION

Vos sites méritent un pilotage cohérent et performant.

Harmony by Depanneo reprend votre parc, structure vos SLA et centralise le pilotage de votre maintenance sur l'ensemble de vos sites — partout en France. Demandez un audit de parc : on évalue vos installations et on cadre votre maintenance.

[Demander un audit de parc](#)

ou 09 72 19 64 14